

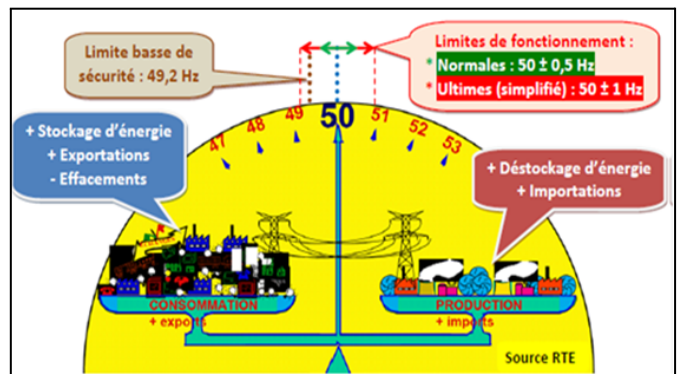
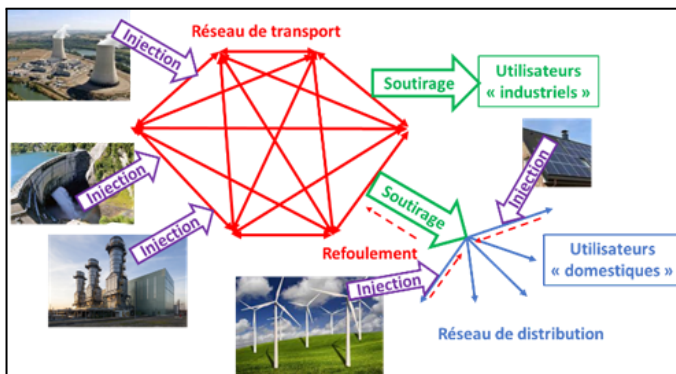
L'ÉQUILIBRE DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

La caractéristique essentielle d'un système électrique est de devoir assurer en permanence l'équilibre du réseau, à savoir lorsque la production = la consommation. Il existe deux types de réseaux :

- un réseau de transport maillé sur lequel se connectent les « points sources » (moyens de production de forte puissance) et les « points de soutirage » vers les gros consommateurs et vers le réseau de distribution.
- un réseau de distribution desservant les utilisateurs et recevant les productions diffuses de faible puissance.

Les gestionnaires de réseaux européens sont regroupés. Actuellement l'ENTSO-E¹ regroupe 34 pays interconnectés, ce qui donne au réseau une grande stabilité.

Une condition de fonctionnement du réseau est que l'équilibre soit à tout moment réalisé ; l'indicateur de l'équilibre présente la stabilité de la fréquence du courant électrique. En cas de déséquilibre, des réserves de production ou d'effacement de consommation interviennent. Les énergies renouvelables intermittentes (éolien et photovoltaïque) ne peuvent quasiment pas participer à l'équilibre du réseau. Une proportion importante de tels moyens de production dans le système électrique rendrait difficile le pilotage du réseau.



Pour en savoir plus :



[lien vers la fiche argumentaire](#)

https://www.energethique.com/file/ARCEA/Argumentaire/Fiche_AA_04_Equilibre_reseau_electrique.pdf

¹ ENTSO-E : European Network of Transmission System of Operators for Electricity